



PROJET DE TERRITOIRE 2030

LEFF ARMOR COMMUNAUTE

Un territoire durable, attractif et solidaire



SOMMAIRE

Préambule.....	3
Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?.....	3
Pourquoi un nouveau projet de territoire ?.....	3
1. LE TERRITOIRE DE LEFF ARMOR COMMUNAUTE	5
1. Accompagner l'évolution des modes de vie	5
2. Progression de l'urbanisation dans le Pays de Guingamp au cours du siècle passé7	
3. Penser ensemble développement économique et transition écologique	8
4. Organiser les espaces urbains, ruraux, littoraux en cohérence	10
5. Structurer les politiques communautaires	11
2. La démarche engagée	12
1. Des objectifs partagés	12
2. Une méthode collective	12
3. La mise en œuvre du projet	17
4. L'architecture du projet de territoire	18
5. Les ambitions pour le territoire de Leff Armor	20

PREAMBULE

Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Le projet de territoire est à la fois un document et un guide d'action publique locale. Il vise à conduire un diagnostic du territoire en mobilisant les acteurs et les forces vives du territoire et à déterminer une stratégie territoriale.

Un projet de territoire est une feuille de route stratégique. Il permet de fixer un cap à atteindre et à suivre. Il sert de guide à l'action communautaire et ainsi piloter les projets et actions portés sur le territoire.

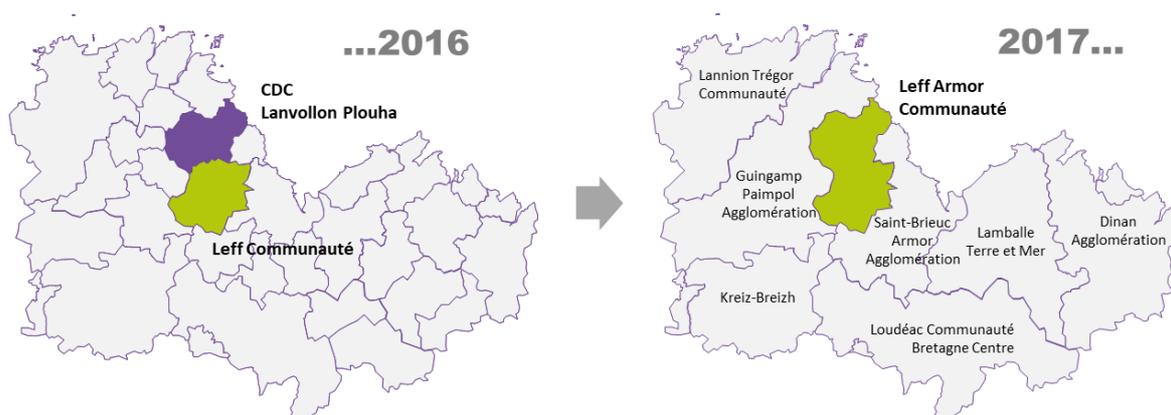
C'est une véritable stratégie de développement organisée autour des compétences de l'intercommunalité et articulée à celles de ses communes membres pour une action efficace et cohérente. Elle doit accompagner les transitions en cours (économiques, écologiques, sociales,...)

Le terme « Territoire » regroupe ici l'ensemble des acteurs du territoire, internes et externes : Sans acteurs et usagers, pas de territoire.

Pourquoi un nouveau projet de territoire ?

L'évolution de l'intercommunalité en Côtes d'Armor a été marquée ces 10 dernières années par un vaste mouvement de fusion de Communautés de communes et d'agglomérations doublé d'un renforcement significatif des compétences des nouveaux espaces de coopération intercommunale dont celui de Leff Armor communauté, issu du rapprochement des territoires de Lanvollon-Plouha et de Le Leff Communauté.

Evolution de la carte intercommunale en Côtes d'Armor



Cette refonte de la carte intercommunale répond à l'objectif de faire de chaque EPCI Costarmoricain, quelles que soient sa taille et ses caractéristiques, non pas seulement

un territoire administratif possiblement déconnecté de certaines réalités, mais un « territoire vécu » dont l'échelle pertinente, garantisse une meilleure articulation avec la vie quotidienne et le ressenti des habitants (bassins de vie, zones de chalandise...), le fonctionnement réel de l'économie et des entreprises (bassins ou zones d'emploi...), l'évolution des mobilités et modes de déplacement (allongement des trajets domicile-travail), etc.

Il s'agit également de leur permettre de disposer d'une assise territoriale et de moyens qui facilitent l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de projets intercommunaux plus ambitieux, plus cohérents et plus performants et d'être ainsi les interlocuteurs naturels et efficaces de l'Etat, de la Région, du Département ainsi que des espaces de coopération limitrophes eu égard aux territoires qu'ils représentent, aux compétences qu'ils assument et aux projets qu'ils portent.

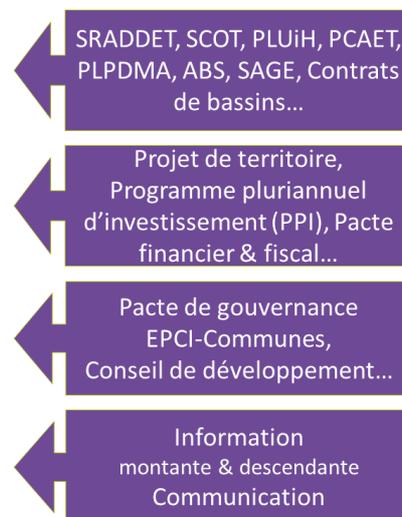
La crise sanitaire de la COVID-19 et les transitions écologique, démographique, numérique et économique en cours sur le territoire nécessitent également une adaptation de nos pratiques et de nos engagements.

Ces profonds bouleversements, qui ne sont pas non plus sans conséquences sur la gouvernance intercommunale, obligent les élus à s'interroger sur un certain nombre de points essentiels qui sont autant d'enjeux auxquels le Projet de territoire, associé à d'autres documents de référence, apporte des éléments de réponse :

Principaux enjeux :

- **Réussir les transitions qui désormais s'imposent** en matière de citoyenneté, d'écologie, d'économie et de solidarité
- **Aménager et irriguer au mieux et de manière équilibrée un vaste territoire** dans la diversité de ses besoins
- **Faire vivre une démocratie à la fois représentative et participative** dans un environnement qui donne à penser que les pouvoirs locaux tendent à s'éloigner et à se diluer
- **Assurer et maintenir le contact avec chaque commune**, chaque Maire, chaque élu.e municipal.e, chaque habitant.e

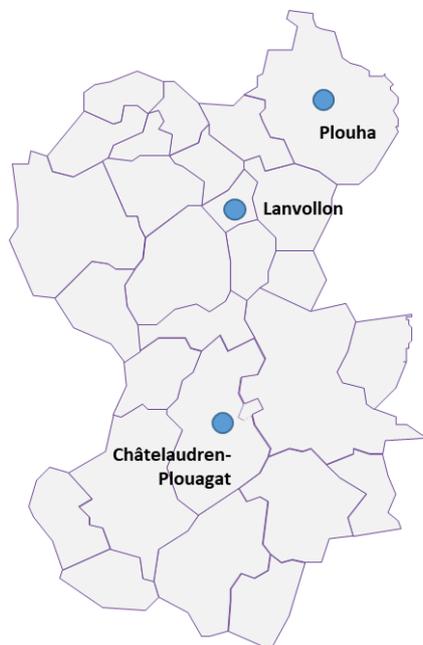
Principaux outils :



Cette extension géographique de Leff Armor communauté et le renouvellement du conseil communautaire en juillet 2020, ont amené les élus à élaborer un nouveau projet de territoire pour fédérer l'action intercommunale autour des 27 communes et autour d'un projet ambitieux : durable, attractif et solidaire.

1. LE TERRITOIRE DE LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

Leff Armor communauté dans un Ouest breton en transitions



Leff Armor Communauté :

27 communes , 429 km²

31 277 hab. (population municipale 2018)

+ 414 hab. entre 2013 et 2018 (+ 1,3 %)

Densité : 73 hab. / km²

Population moyenne par commune : 1 158 hab.

Commune la plus peuplée : Plouha (4 522 hab.)

La moins peuplée : Saint-Fiacre (213 hab.)

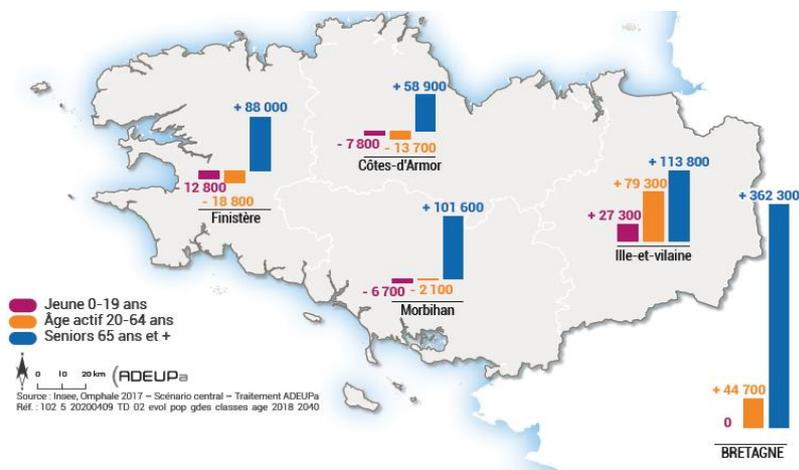
Nombre de communes < à 500 hab. : 9

Nombre de communes > à 1 000 hab. : 18

1. Accompagner l'évolution des modes de vie

Située au centre des Côtes d'Armor, entre les agglomérations de Saint-Brieuc et Guingamp-Paimpol, Leff Armor communauté connaît une croissance démographique continue depuis 1975, sous influence direct des pôles urbains voisins.

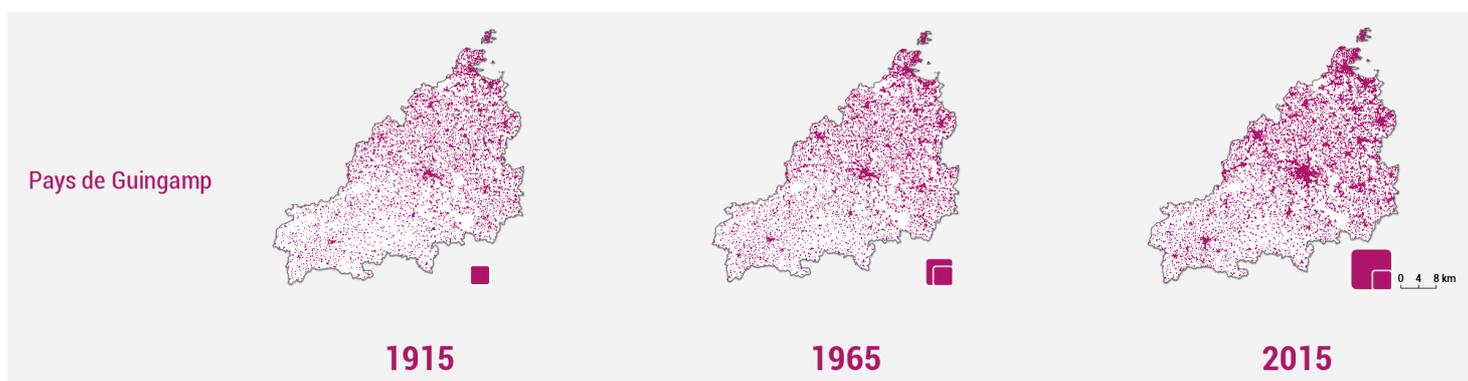
Évolution de la population par classe d'âge entre 2018 et 2040



A l'image du département des Côtes d'Armor et, plus largement, de l'Ouest breton, Leff Armor est susceptible de voir sa population progresser plus légèrement à l'avenir, et surtout se recomposer en profondeur. Les projections actuelles laissent ainsi entrevoir une croissance majeure des effectifs de séniors (principalement par vieillissement de la population actuelle) tandis que le solde migratoire ne sera vraisemblablement suffisant pour contrecarrer la baisse des effectifs de jeunes et d'actifs.

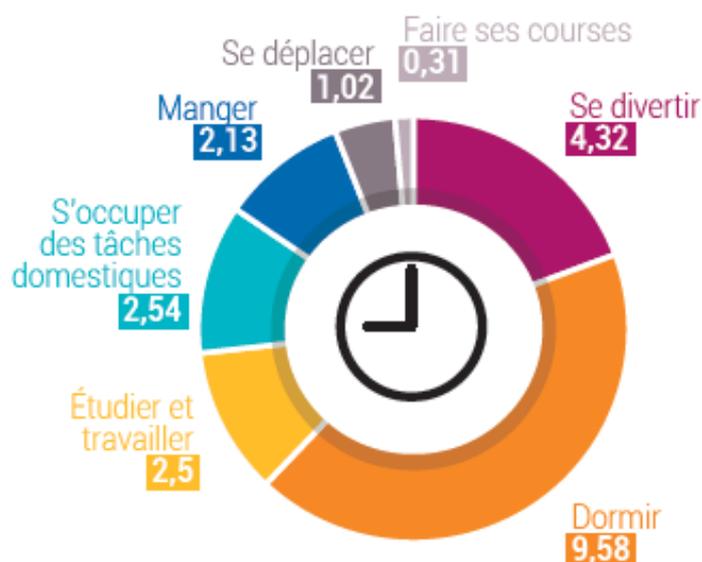
Le vieillissement de la population invite à développer, dans toutes les communes, à proximité des services, une offre de logements adaptés, comme élément fondamental de la prévention de la perte d'autonomie. Par ailleurs ce vieillissement conduira nécessairement, dans les prochaines années, à une libération importante de maisons familiales par départ de leurs occupants tandis que, simultanément, le nombre de familles et de grands ménages devrait diminuer. Il apparaît donc un besoin majeur de réorientation de la production de logements neufs, au profit de plus petits logements, adaptés au vieillissement, les familles de demain ayant très vraisemblablement la capacité à trouver réponse à leurs besoins dans le parc de maisons déjà existant, pour peu que ces dernières fassent l'objet de travaux de rénovation / réhabilitation.

La réorientation de la production de logements, davantage dans les centralités communales qu'en extension, est porteuse d'une inversion de tendance en ce qui concerne la dynamique d'étalement urbain des dernières décennies. La perspective du « zéro artificialisation nette des sols » porté par la récente loi climat résilience, et déclinée dans le Scot du Pays de Guingamp, n'apparaît pas ici représenter une contrainte insurmontable, mais plutôt constituer l'opportunité d'une préservation des ressources naturelles du territoire : sols, paysages, biodiversité. Il doit également permettre de mettre un frein à la croissance des déplacements et des émissions de gaz à effet de serre qu'induit un modèle d'aménagement conçu autour de l'automobile et selon le principe d'aller toujours plus vite toujours plus loin.



2. Progression de l'urbanisation dans le Pays de Guingamp au cours du siècle passé

A l'instar de l'offre de logement, l'offre commerciale s'est essentiellement développée au cours des dernières décennies en extension d'urbanisation. La vente en ligne prend aujourd'hui en partie le relais et invite à penser l'évolution des services et commerces en lien avec l'évolution des modes de vie. La reconquête des centralités par le développement d'une offre nouvelle de logements pourrait à l'avenir induire un regain de dynamisme porteur d'une nouvelle attractivité des centres pour les commerçants et artisans.



Parallèlement, le temps consacré aux loisirs par les Français a fortement progressé au cours des dernières décennies : à l'échelle de toute sa vie, un Français moyen consacre aujourd'hui plus de temps aux loisirs qu'au travail. La place des loisirs dans la façon de penser la vie du territoire est donc un enjeu essentiel d'attractivité et de vitalité, qui invite à consolider une offre d'équipements et d'animations cohérente avec l'organisation urbaine du territoire : les équipements générateurs de flux gagneront à être pensés en synergie avec les efforts de revitalisation des centres tandis que les espaces de nature gagneront à être préservés et valorisés pour, notamment, leur valeur récréative. Par ailleurs, dans une société qui fonctionne de façon de plus en plus individualiste, cultiver le vivre ensemble invite à proposer des temps de rencontre, de brassage, de convivialité pour permettre d'expérimenter de nouvelles façons de faire société.

3. Penser ensemble développement économique et transition écologique

La structure de l'économie d'un territoire est un élément dynamique. Ainsi, au cours des dernières décennies, la répartition de l'emploi s'est inversée entre la sphère productive et la sphère présentielle, au profit de cette dernière, c'est-à-dire qu'une part dominante de l'emploi répond aux besoins des habitants et usagers du territoire plutôt que de produire des biens et services exportés hors du territoire.

L'économie de Leff Armor communauté se démarque néanmoins par un poids local plus important de l'agriculture qu'à l'échelle régionale.

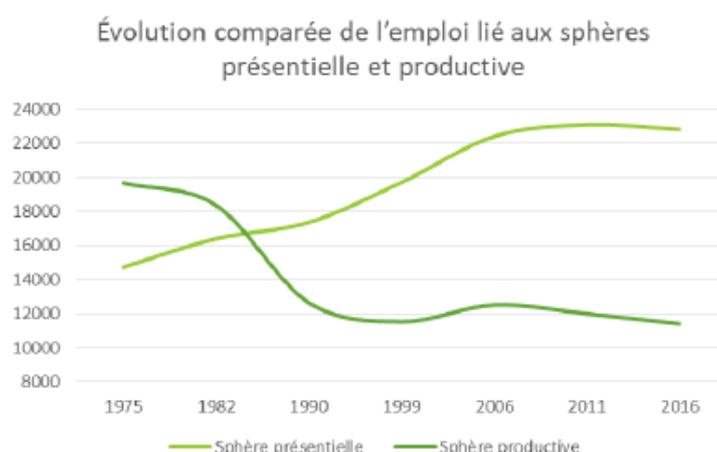


Figure 45 : Évolution comparée de l'emploi lié aux sphères présentielle et productive entre 1975 et 2016 (source : Insee, RP 1975-2016)

La sphère présentielle se développe au détriment de la sphère productive.

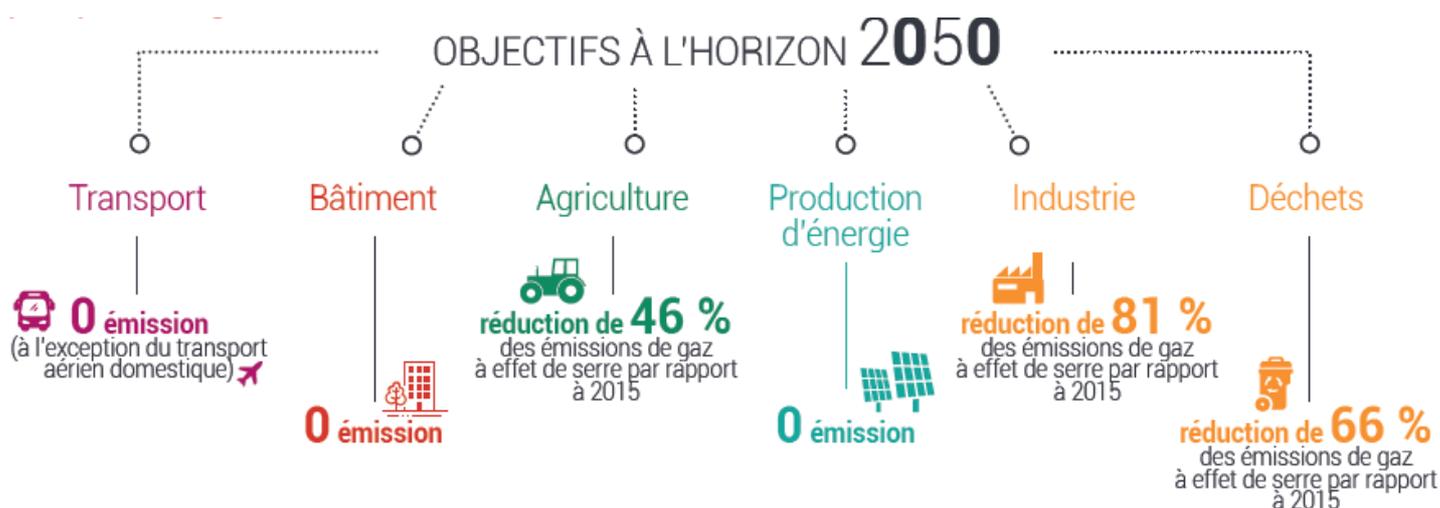
Penser le développement économique futur du territoire suppose de tenir compte de plusieurs évolutions contextuelles déterminantes parmi lesquelles :

- la trajectoire démographique, déjà évoquée, qui devrait conduire à fort vieillissement de la population en même temps qu'une baisse du nombre d'actifs. Cela pose doublement question, quant à la capacité à organiser une offre

renforcée de services d'aides à la personne d'une part, quant à la capacité à pourvoir les emplois dans les secteurs déjà sous tensions d'autre part : agriculture, aide à la personne, BTP, hôtellerie-restauration notamment.

- la trajectoire écologique (dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité, montée du niveau de la mer, etc.), qui rend les événements extrêmes de plus en plus probables (sécheresse, inondation, canicule, risques sanitaires pour les hommes, les animaux, les cultures...). Cela invite à identifier les secteurs d'activité les plus vulnérables (dont l'agriculture) et à accompagner les stratégies de diversification des activités, la diversité contribuant à renforcer les capacités locales à faire face à des chocs sectoriels.

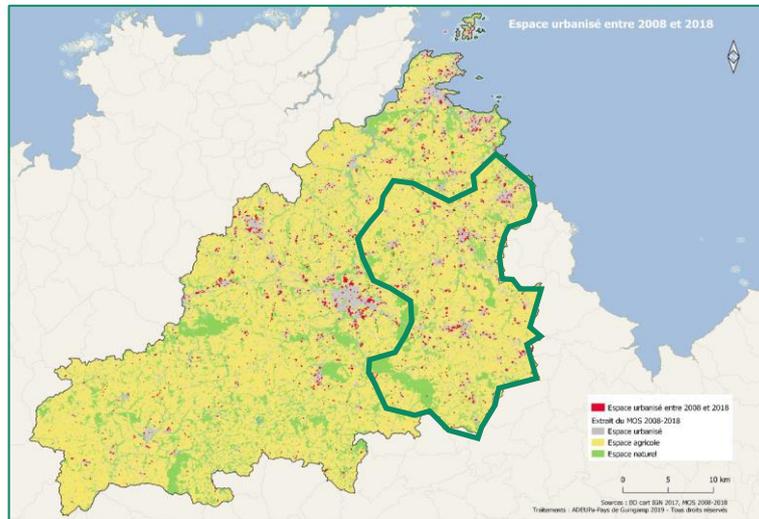
La transition écologique est par ailleurs, en elle-même, porteuse d'un potentiel de développement économique par les emplois nécessaires à sa mise en œuvre, par exemple, en ce qui concerne la réhabilitation énergétique des bâtiments. La participation de Leff Armor communauté à la trajectoire nationale vers la neutralité carbone suppose ainsi des investissements majeurs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.



Plus globalement, il est possible d'envisager, pour l'avenir, des activités économiques qui contribuent davantage à régénérer les ressources écologiques, sociales et culturelles du territoire plutôt qu'à seulement les exploiter. L'enjeu est ainsi de passer d'une économie dite linéaire à une économie circulaire. Mettre en œuvre une telle évolution implique un travail important de dialogue avec les acteurs économiques locaux, particulièrement ceux dont les centres de décision sont implantés sur le territoire de Leff Armor communauté, et d'animation de la communauté de ces acteurs économiques pour renforcer les initiatives mutualisées.

4. Organiser les espaces urbains, ruraux, littoraux en cohérence

L'organisation spatiale d'un territoire résulte du mode de vie de ses habitants et des modèles économiques qui sous-tendent la production des biens et services qu'ils échangent.



Comme évoqué précédemment, l'étalement urbain constitue jusqu'à présent une dynamique bien à l'œuvre sur le territoire de Leff Armor communauté comme dans les territoires voisins, sous effet de l'aspiration à un logement individuel et la diffusion de la mobilité automobile. La production de logements, dans l'ensemble des communes, explique l'essentiel de la consommation d'espaces agricoles et naturels. Cette extension de l'urbanisation, souvent sous la forme de lotissements pavillonnaires, tend tout à la fois à banaliser les paysages et à affaiblir les centralités.

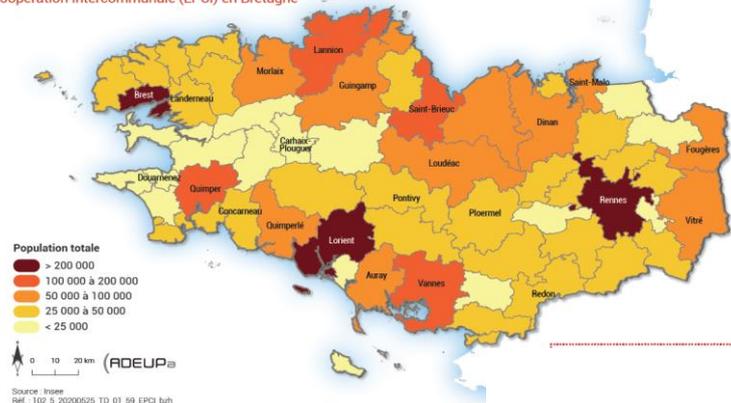
L'engagement de Leff Armor communauté dans le programme Petites villes de demain, dans le Scot du Pays de Guingamp, dans l'élaboration et la révision de son plan local d'urbanisme intercommunal constituent autant d'opportunité d'infléchir ces tendances, en redonnant de la valeur d'usage aux centralités communales, en soutenant une meilleure valorisation des productions agricoles, en cultivant la qualité paysagère et récréative des espaces naturels...

5. Structurer les politiques communautaires

Le territoire de Leff Armor communauté n'est véritablement structurée autour d'aucun pôle urbain principal susceptible de concentrer les flux. Cette organisation du territoire peu hiérarchisée et la taille de l'intercommunalité, modeste comparativement à ses voisines costarmoricaines, constituent deux caractéristiques fortes de Leff Armor communauté. Il s'agit à la fois d'un atout pour l'organisation du dialogue interne, et d'une potentielle faiblesse pour déployer une ingénierie et une capacité d'influence à la hauteur des politiques publiques à mettre en œuvre, en particulier dans un contexte législatif (lois ALUR, NOTRe...) :

- qui a renforcé les compétences dévolues aux intercommunalités (urbanisme, climat, eau & assainissement, etc.) ;
- qui a structuré le dialogue politique sur les sujets d'aménagement et de développement économique autour du couple intercommunalité-région.
- Dans ce contexte, Leff Armor communauté fait face à un double défi :
 - o l'émergence d'une vision communautaire et intégrative des politiques, dépassant le double écueil de la juxtaposition d'approches communales et celui de politiques sectorielles mises en œuvre de façon cloisonnées, sans veiller à la cohérence d'ensemble ;
 - o la montée en compétence technico-administrative nécessaire à la mise en œuvre de ces politiques, en envisageant le cas échéant d'agir en réseau avec les autres intercommunalités pour accéder, de façon mutualisée, à des compétences rares qu'elle ne pourrait mobiliser par elle-même.

Figure 1 - 59 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en Bretagne



Pour peu qu'elle s'en donne les moyens, Leff Armor communauté aura la capacité de préparer l'avenir, c'est-à-dire de mettre en œuvre le projet de territoire sur lesquels les élus et acteurs locaux se sont accordés, tel qu'il est exposé dans les pages ci-après.

2. LA DEMARCHE ENGAGEE

1. Des objectifs partagés

Fondée sur une vision partagée et prospective de l'évolution de Leff Armor communauté, le Projet de territoire répond à plusieurs objectifs :

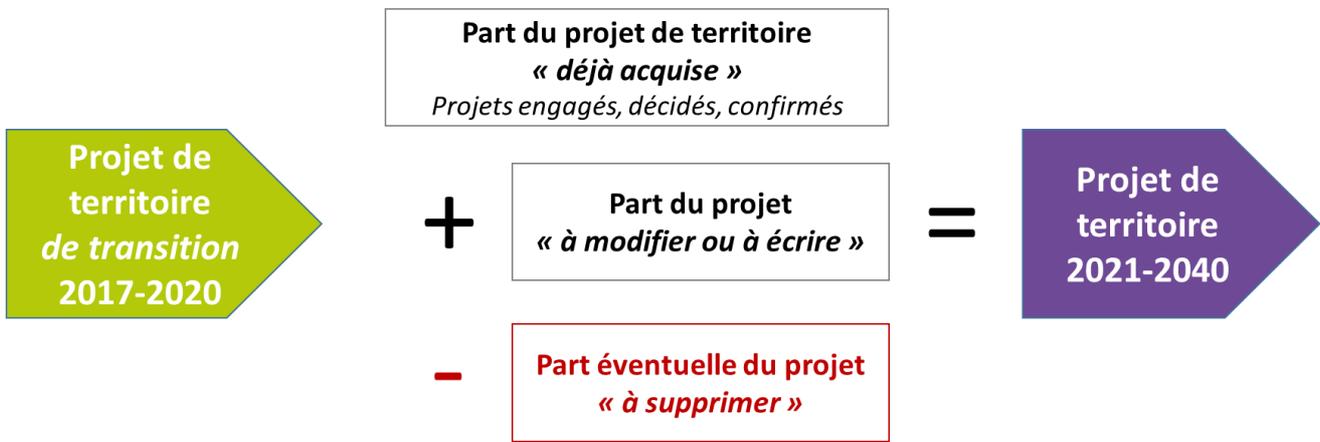
- **Une mise en synergie et en dynamique des élus et plus largement des forces vives du territoire** (Conseil de développement, Forum citoyen...) : Apprentissage du travail en commun et projection dans un avenir possible ;
- **Une vision globale et partagée du territoire et de son évolution à moyen et long termes** : Identification collective des enjeux et priorités de développement, gain en lisibilité de l'action à venir de la collectivité, plus forte motivation et implication des acteurs locaux ;
- **Une véritable stratégie de développement** : Limitation des risques d'intervention « au fil de l'eau », sectorisée et à court terme, décisions moins en réaction aux opportunités, aux sollicitations et aux pressions ;
- **Une garantie de meilleure utilisation des fonds publics** : Fortes contraintes budgétaires des collectivités, limitation des risques de mauvais fléchage et de saupoudrage des financements publics, effet levier effectif des actions communautaires (équipements structurants, services essentiels...) ;
- **Une articulation plus aisée avec les autres niveaux de collectivités** : Réponse plus rapide et efficace aux multiples appels à projets et contractualisations (UE, Etat, Région, Département...), crédibilité plus forte du territoire dans la défense de ses projets... ;
- **Une plus grande aptitude à défendre les intérêts du territoire** : Exister dans un environnement de plus en plus contraint et concurrentiel, marqué par des évolutions de grandes ampleurs (économiques, sociales, sanitaires, environnementales...).

2. Une méthode collective

Les réflexions conduites dans le cadre de l'élaboration du Projet de territoire tiennent compte des différents **schémas et documents de référence précédemment adoptés et déjà mise en œuvre**¹ qui constituent logiquement l'essentiel de son contenu (part « déjà acquise »).

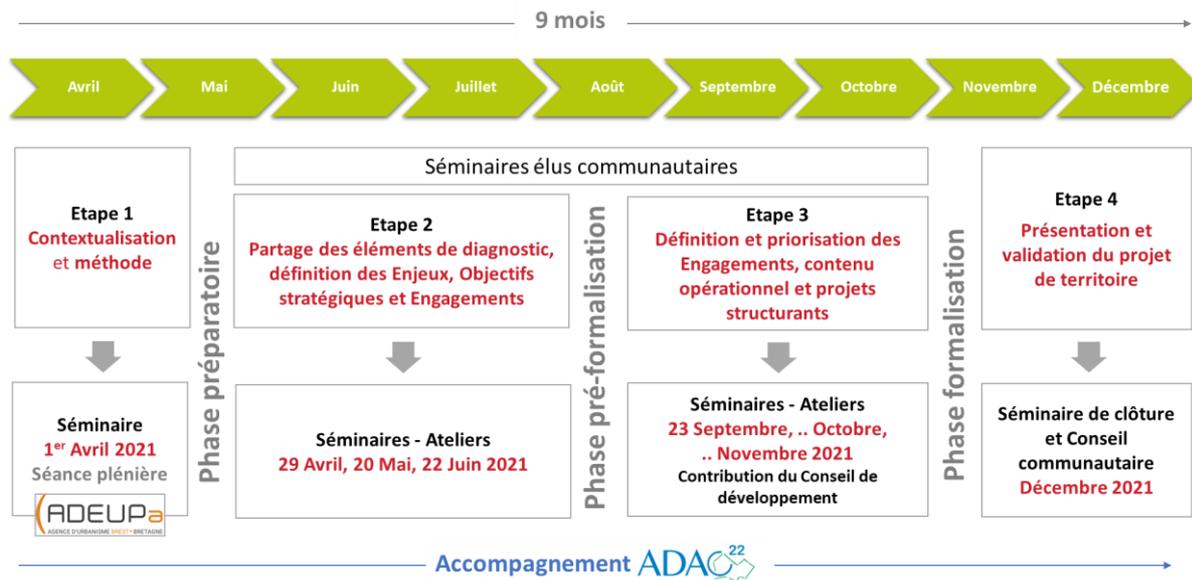
¹ **Détail des principaux schémas et documents de référence** : Schéma de cohérence territoriale Pays de Guingamp, Plan climat air énergie territorial Leff Armor Communauté, Plan local d'urbanisme intercommunal valant PLH Leff Armor Communauté, Schéma local de développement touristique Leff Armor Communauté, Positionnement et stratégie Office de tourisme Leff Armor Communauté, Pacte culturel de territoire Département des Côtes d'Armor-Leff Armor Communauté, Charte de coopération culturelle interterritoriale Côtes d'Armor, Contrat local de santé Guingamp Paimpol / Leff Armor, Schéma territorial des services aux familles Leff Armor Communauté, Projet éducatif Leff Armor Communauté, Rapport égalité Femmes-Hommes Leff Armor Communauté, Contrat de relance et de transition écologique Leff Armor

Méthode d'élaboration du contenu du Projet de territoire



A cela, s'ajoutent les propositions issues des **rencontres et réflexions des élus communautaires et des Commissions thématiques** conduites d'avril à novembre 2021 (Cf. Calendrier simplifié) ainsi que de la contribution du Conseil de développement et du Forum Citoyen Leff Ar Mor.

Calendrier simplifié d'élaboration du Projet de territoire (principales étapes)



Les réflexions collectives qui ont été conduites au cours du processus d'élaboration du Projet de territoire tiennent compte des évolutions intervenues dans les pratiques



quotidiennes, tant individuelles que collectives, des habitants de Leff Armor communauté durant la dernière décennie. Ces pratiques ont à nouveau été réinterrogées au cours des derniers mois à l'occasion de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Elles traduisent à la fois **une profonde et permanente transformation des modes de vie** et une modification très sensible des aspirations et priorités tant personnelles, que familiales ou professionnelles de la population.



Ces évolutions interviennent de façon concomitante avec les défis majeurs, qui contribuent pleinement à ces changements sociétaux. Ils doivent impliquer chaque individu et nous devons être attentifs au renforcement de la démocratie locale, l'égalité des chances, le maintien de la cohésion sociale, l'accès à l'emploi et aux services, le respect de l'environnement...

Ce projet global, initié par Leff Armor communauté a vocation à être porté avec l'ensemble des communes et forces vives du territoire. Il s'agit d'une contribution supplémentaire aux autres documents stratégique, qui devra permettre à Leff Armor de relever ces défis au moment où la Communauté de communes s'engage, comme d'autres, dans la mise en œuvre de réponses à un ensemble de questionnements qui vont obligatoirement rythmer son action au cours des deux prochaines décennies.

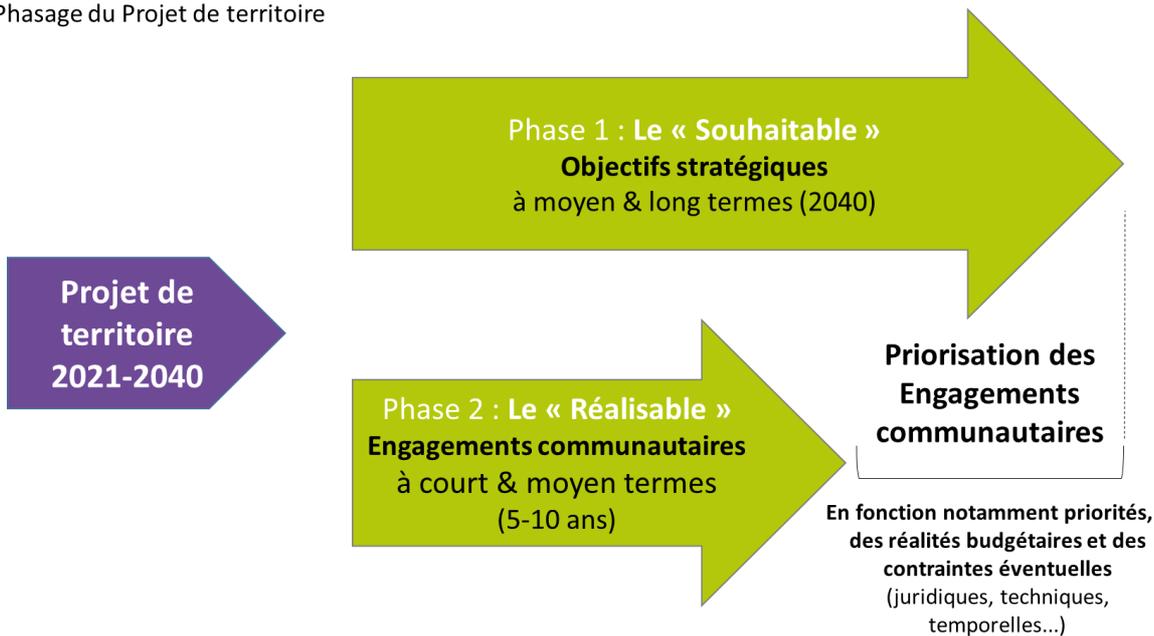
Ces questionnements ont principalement trait :

- au vieillissement de la population et à l'équilibre nécessaire des générations
- à la consolidation du réseau de centralités qui structure et organise le territoire
- au maintien et à l'adaptation de l'offre de services, notamment d'accès aux soins
- à la production d'une offre de logements qui réponde aux besoins de l'ensemble de la population
- à l'évolution et à la diversification des modèles de production (industrie, artisanat, agriculture)
- à la disponibilité d'une population active suffisante et compétente pour répondre aux besoins des entreprises
- à l'évolution des modes de consommation et de déplacement
- au développement et à la généralisation des outils et usages numériques
- à la préservation des espaces sensibles et de la biodiversité
- à la maîtrise de la consommation foncière
- à la réduction des consommations énergétiques et des émissions de Gaz à effet de serre
- à la production d'énergies renouvelables
- à la maîtrise de la production et à la valorisation des déchets...

Ce projet de territoire a vocation à guider l'action communautaire sur le long terme et à en faciliter la prise de connaissance et la compréhension par les élus et, plus largement, par les partenaires de l'EPCI et l'ensemble des habitants et acteurs du territoire. Cette inscription dans la durée concerne en particulier les Objectifs stratégiques qui appellent, en général, des réponses sur un temps long.

Il en est de même des Engagements communautaires qui sont susceptibles cependant d'être corrigés, pour tenir compte d'évolutions et de changements qui interviendraient et s'imposeraient au territoire, et qui sont nécessairement priorités en fonction notamment du degré d'urgence de leur réalisation couplée aux réalités budgétaires de la collectivité.

Phasage du Projet de territoire



D'une manière générale, le projet de territoire ne doit pas être considéré comme figé mais sera régulièrement évalué et réinterrogé et, si besoin, adapté et corrigé afin de constituer une feuille de route permanente et pertinente à laquelle chacun pourra se référer utilement.

Les Engagements communautaires renvoient à un document opérationnel annexé au Projet de territoire, le Programme pluriannuel d'investissement (PPI), outil de planification des interventions et investissements communautaires sur un temps plus court (5 ans).

3. LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Le projet de territoire est une feuille de route stratégique à partir de laquelle différents plans et outils opérationnels sont déclinés pour mettre en œuvre, concrètement, les ambitions et objectifs pour un territoire durable, attractif et solidaire :

Des outils opérationnels

- L'organisation de la gouvernance
- Le Pacte Financier, Fiscal et solidaire à venir
- Le Programme Pluriannuel d'Investissement, à construire, cohérent avec nos enjeux

Des outils de planification et de cadrage

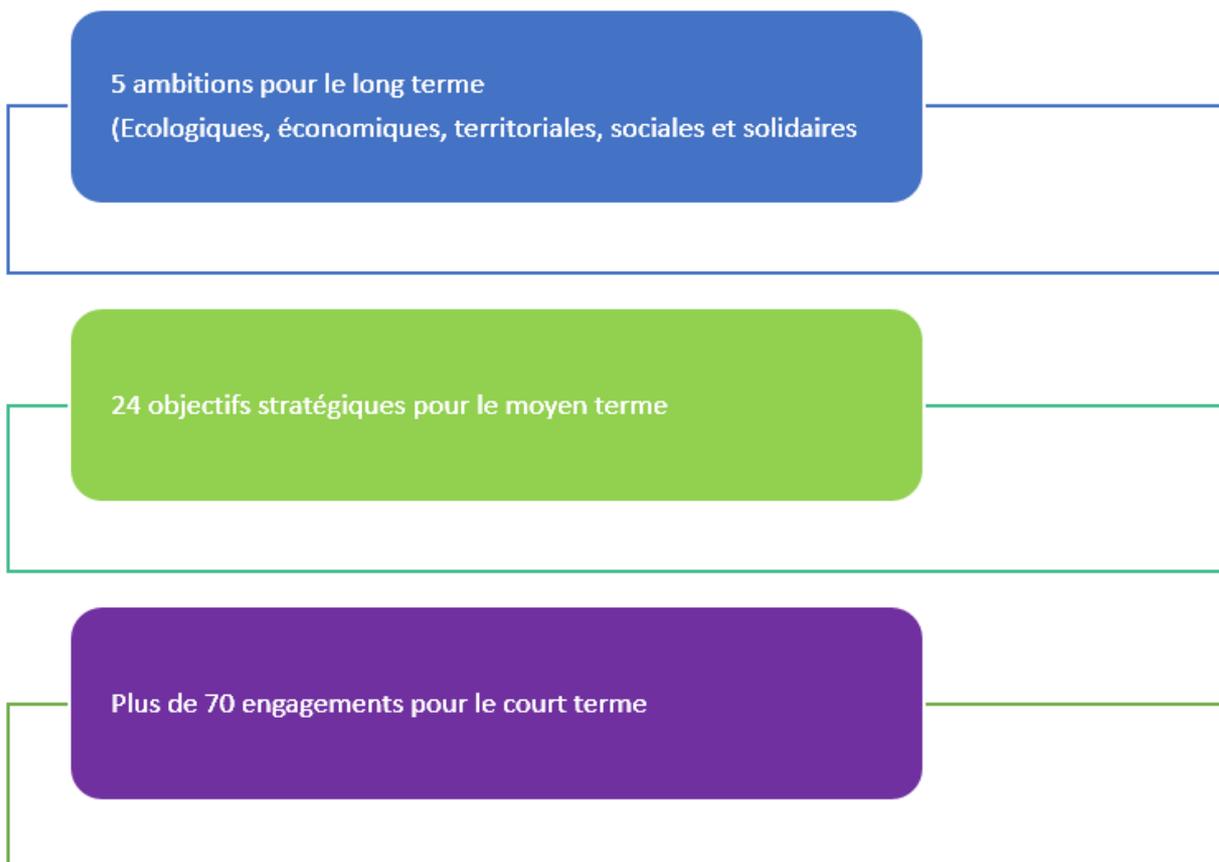
- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H)
- La Convention Territoriale Globale (CTG)
- Le Contrat Local de Santé (CLS)
- Le Schéma Territorial de Services aux Familles (STSF)
- Le Schéma Local de Développement Touristique (SLDT)
- Le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durables du Territoire)
- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Un suivi-évaluation du Projet de Territoire

- Chaque année, le Projet de Territoire fera l'objet d'une évaluation, d'ajustements, en fonction des ambitions réajustées, du Plan Pluri-annuel d'investissements,

4. L'ARMATURE DU PROJET DE TERRITOIRE

Une déclinaison stratégique puis opérationnelle autour d'une armature propre à Leff Armor Communauté



Les principaux enjeux identifiés dans les phases de diagnostic et d'élaboration de ce projet de territoire ont fait ressortir 5 grandes ambitions pour le territoire de Leff Armor communauté au regard des enjeux et des transitions :



1. **Sensibiliser, entraîner, accompagner les habitants, les acteurs économiques et les collectivités dans l'évolution des pratiques, des modes de vie et de consommation**



2. **Agir pour un éco-système vertueux, innovant, créateur de valeurs et inclusif**



3. **Rendre les citoyens Acteurs par l'information et la concertation**



4. **Mettre en valeur l'identité du territoire en le rendant accueillant et agréable à vivre**



5. **Développer un territoire équitable et solidaire**

Chaque ambition est déclinée en objectifs stratégiques et engagements.

5. LES AMBITIONS POUR LE TERRITOIRE DE LEFF ARMOR





Sensibiliser, entraîner, accompagner les habitants, les acteurs économiques et les collectivités dans l'évolution des pratiques, des modes de vie et de consommation



Les défis environnementaux auxquels nous sommes collectivement confrontés dans un délai très court, sont immenses. Une mobilisation forte de tous les territoires est nécessaire à l'atteinte de l'objectif européen de neutralité carbone pour 2050. A Leff Armor, l'eau et la qualité des milieux conditionnent le dynamisme de notre territoire rural.

Notre responsabilité est de mettre notre territoire en mouvement pour passer de la prise de conscience environnementale aux changements concrets de comportements. Leff Armor communauté doit avoir un rôle d'exemplarité, de moteur pour mobiliser et faire adhérer l'ensemble des acteurs du territoire.

Principaux enjeux

- La lutte contre le changement climatique (atténuation)
- L'adaptation au changement climatique
- La raréfaction des ressources : eau, biodiversité, énergies fossiles..
- La qualité de la ressource : protection des périmètres de captage
- Les évolutions réglementaires : le zéro artificialisation nette (ZAN), l'assujettissement des possibilités d'urbanisation aux capacités d'assainissement, la performance des bâtiments publics et privés (décret tertiaire), l'augmentation de la part des achats issus de l'économie circulaire dans les achats publics, le tri à la source des biodéchets, le verdissement des flottes de véhicules publics...
- Des aides publiques de plus en plus conditionnées à l'atteinte d'objectifs environnementaux





**Protéger la
ressource en eau
en quantité et
qualité et
garantir un
service public
d'eau et
assainissement
de qualité**

☐ Engagements :

- Maintien, à minima, de la production d'eau potable sur le territoire,
- Protéger la ressource
- Ambition de rénovation des réseaux et des stations d'épuration
- Préserver la biodiversité

☐ Exemples d'actions mises en œuvre ou à mettre en œuvre :

- Finaliser le schéma directeur sur l'eau potable en cours d'élaboration
- Agir sur la protection des périmètres de captage : agir sur le volet agricole

Tendre vers la sobriété pour préserver les ressources



☐ Engagements :

- Densifier l'habitat et les zones d'activités, limiter l'imperméabilisation, préserver des îlots de verdure
- Promouvoir la rénovation des bâtiments publics et privés
- Promouvoir le réemploi et l'économie circulaire
- Accompagner les pratiques agricoles
- Diminuer la production de déchets à la source

☐ Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Réviser le PLUi-H
- Réhabiliter de la longère au Moulin de Blanchardeau, en s'engageant dans un projet exemplaire dans les transitions (matériaux, usages,...)
- Réaliser des audits énergétiques en vue de programmer leur rénovation et ainsi atteindre les normes du décret tertiaire
- Développer un service d'accompagnement des particuliers et des collectivités et à la rénovation énergétique
- Engager un partenariat avec la chambre d'agriculture et les autres acteurs pour faire évoluer les pratiques au sein des périmètres de protection
- Promouvoir le traitement des biodéchets



Favoriser le développement d'une économie relocalisée

☐ Engagements :

- Encourager les productions locales et leurs débouchés locaux
- Favoriser le développement d'une économie circulaire
- Impulser et accompagner les porteurs de projet en énergie renouvelable
- Favoriser le développement d'une mobilité durable sur le territoire

☐ Exemples d'actions mises et à mettre en œuvre :

- Acquisition de véhicules électriques
- Mise en œuvre du plan de prévention local des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)
- Développement de la filière bois-énergie
- Développement de circuits courts agricoles (maraîchage..)
- Favoriser l'implantation d'une station GNV sur le territoire
- Contribuer au projet "Charlie" porté par la société de projet "Sublime Energie" : expérimentation de la liquéfaction du gaz, son transport et sa distribution vers un hub



Favoriser le développement de comportements et de solidarités éco-citoyennes

☐ Engagements :

- Faire émerger et accompagner les initiatives citoyennes de transition écologique sur le territoire
- Accompagner et s'appuyer sur la jeunesse du territoire pour impulser des changements de comportement

☐ Exemples d'actions mises et à mettre en œuvre :

- S'associer aux communes pour des actions citoyennes communautaires
- Organisation d'animations autour de la prévention des déchets dans les écoles et collèges
- Recrutement d'une préventionniste au sein de Leff Armor Communauté

Agir pour un éco-système vertueux,
innovant, créateur de valeurs et inclusif



Grâce à sa position de barycentre entre les agglomérations de Saint-Brieuc et Guingamp, Leff Armor rayonne sur l'ensemble du territoire des Côtes d'Armor. Traversé d'est en ouest par la RN 12 et la voie ferrée, l'axe structurant de l'économie régionale irrigue l'ensemble du territoire. Le territoire se distingue par un développement des entreprises locales issues de l'agroalimentaire, la construction, l'industrie et les services. S'appuyant sur un réseau d'entrepreneurs locaux, le territoire dispose d'un tissu économique dynamique composé de PME et PMI pourvoyeuses d'emplois. Profitant d'un cadre de vie et de relations humaines de proximité, Leff Armor offre des opportunités de développement pour les entreprises.

Afin de maintenir cette dynamique économique dans un contexte en perpétuelle évolution, Leff Armor souhaite faire émerger des filières d'excellence en permettant à chacun de trouver un emploi ou une activité adaptés à ses besoins.

Les mutations en cours incitent les entreprises et entrepreneurs à collaborer pour créer de la richesse, c'est pourquoi Leff Armor souhaite accompagner ces mises en réseau qui permettront de proposer les services indispensables au développement vertueux du territoire.

Principaux enjeux



- Le vieillissement de la population : nouveaux services, nouvelles activités
- Les nouvelles pratiques de consommation : proximité, numérique, loisirs
- Les évolutions réglementaires : performance des bâtiments (décret tertiaire, ...),
- La raréfaction des ressources : eau, foncier, énergie
- Des difficultés avérées de recrutements
- Accompagner la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi
- Offrir et maintenir des emplois sur le territoire



Renforcer les coopérations entre les acteurs locaux pour faire progresser notre éco-système et nos filières d'excellence

☐ Engagements :

- Renforcer les coopérations entre les acteurs locaux pour faire progresser notre éco-système et nos filières d'excellence
- Renforcer la dynamique partenariale des acteurs économiques du territoire

☐ Exemples d'actions mises et à mettre en œuvre :

- Partenariat avec Zoopole Développement et la Cité des métiers
- Convention avec les chambres consulaires dont le réseau PLATO
- Organisation des vœux aux entreprises
- Organisation de petit-déjeuners thématique, voire territorialisés

Accompagner l'adaptation des nouvelles pratiques professionnelles dans l'ancrage des entreprises sur le territoire



☐ Engagements :

- Structurer une offre d'accueil pour l'implantation et le développement d'entreprises et activités
- Poursuivre l'aménagement des Parcs d'Activités et leur densification pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises
- Adapter l'offre foncière en zone d'activités pour répondre aux besoins des entreprises et à la raréfaction du foncier
- Se doter d'une stratégie d'accueil répondant aux besoins du parcours résidentiel des entreprises

☐ Exemples d'actions mises et à mettre en œuvre :

- Etat des lieux de la densification des ZA/travailler sur les friches
- Création d'une pépinière et d'ateliers relais pour offrir un parcours résidentiel complet aux entreprises
- Accompagnement des entreprises dans leurs usages du numérique : études de solutions alternatives à la fibre Megalis,
- Accompagnement à la digitalisation des pratiques des entreprises



**Favoriser
l'émergence de
nouveaux modèles
et pratiques
économiques pour
répondre aux
attentes et besoin
de la population**

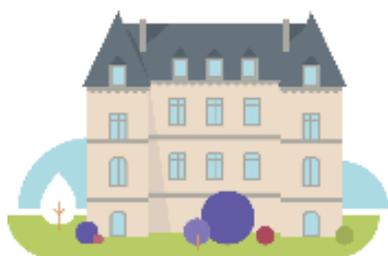
☐ Engagements :

- Accompagner les mutations de l'économie de proximité
- Soutenir une agriculture durable et attractive
- Adapter les modèles et pratiques agricoles aux nouvelles attentes de consommation

☐ Exemples d'actions mises et à mettre en œuvre :

- Déploiement de l'aide aux commerces
- Accompagnement à la transition et la visibilité numérique des entreprises du territoire
- Accompagnement à l'installation des jeunes agriculteurs

**Encourager
l'expérimentation
de la transition
sociale des
entreprises**



☐ Engagements :

- Poursuivre l'aménagement et le développement de Coat An Doc'h
- Favoriser le développement des entreprises de l'ESS et de l'économie circulaire

☐ Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Renforcement du partenariat avec l'ADESS
- Définition de la programmation du site de Coat An Doc'h
- Intégration dans le dispositif SEVE Emploi



Rendre les citoyens Acteurs par
l'information et la concertation



Leff Armor place l'intérêt général au cœur de son action. Leff Armor bénéficie historiquement d'un engagement citoyen dans la démocratie participative via le forum citoyen Leff Ar Mor et du Conseil de Développement.

Aujourd'hui, au niveau national, les modèles habituels de démocratie souffrent d'une abstention record qui incitent à penser autrement le rapport avec les citoyens.

A l'ère du numérique, du digital, les liens avec les habitants s'organisent différemment et nous invitent à penser différemment les échanges avec les citoyens / usagers / habitants. L'accès au service public devient un enjeu majeur.

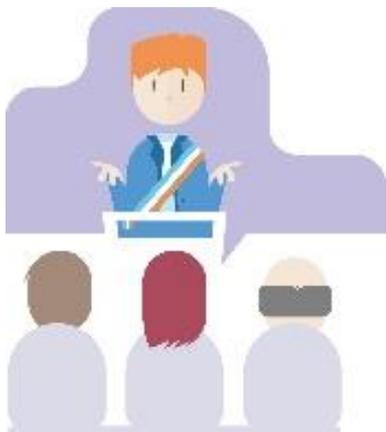
De nouveaux habitants s'installent sur notre territoire du fait de son attractivité et de son cadre de vie, apportant avec eux de nouvelles demandes, attentes en termes de services.

Leff Armor souhaite rendre les citoyens acteurs par une information régulière, adaptée en tenant compte de toutes ces évolutions sociétales.

Principaux enjeux



- La connaissance des services rendus et des projets du territoire
- La promotion des services, projets et compétences de Leff Armor Communauté
- L'accès au service public
- L'appropriation de l'ère numérique et de la digitalisation
- L'expression et la participation citoyenne dans les projets
- La sensibilisation des jeunes, comme citoyens en devenir
- La définition d'un socle commun de « Bien vivre ensemble », la cohabitation entre les différentes typologies d'habitants



Favoriser la participation citoyenne

☐ Engagements :

- Reconnaître la place du conseil de développement et du forum citoyen Leff Ar Mor, comme lieux d'échange, d'interaction
- Informer les citoyens sur des projets spécifiques

☐ Exemples d'actions mises et à mettre en œuvre :

- Organisation des réunions publiques de présentation de projets
- Célébrer annuellement l'engagement citoyen associatif
- Valorisation du bénévolat au titre des actions d'intérêt communautaire

Transmettre les fondamentaux de la démocratie aux futurs citoyens du territoire



☐ Engagements :

- Expliquer la démocratie locale dans les établissements scolaires
- Favoriser et célébrer l'engagement des jeunes au titre de leurs actions communautaires

☐ Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Mobilisation des conseillers communautaires pour intervenir dans les collèges du territoire
- Poursuivre l'accompagnement des jeunes via les "bourses à projet" et valoriser leurs projets
- Soutenir la "coopérative jeunesse", en lien avec la SCOP et l'ADESS



Faire connaître Leff Amor communauté aux citoyens

Engagements :

- Expliquer la démocratie locale dans les établissements scolaires
- Favoriser et célébrer l'engagement des jeunes

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Edition d'un Numéro Spécial « Présentation de Leff Armor »
- Organisation tournante des bureaux communautaires dans chaque commune (sur proposition des communes)
- Organisation d'évènements permettant la connaissance des actions et services de Leff Armor (Portes ouvertes)

Faciliter l'accès au numérique pour les habitants



Engagements :

- Conforter le dispositif « Itinérance France Services » et créer des synergies avec les Maisons France services
- Sensibiliser, initier les citoyens aux usages du numériques, à tous les âges de la vie
- Permettre l'accès numérique des services de Leff Armor, aux usagers

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Développement d'un portail citoyen permettant les démarches en ligne
- Réalisation d'un diagnostic des besoins en terme d'accompagnement numérique

Mettre en valeur l'identité du territoire
en le rendant accueillant et agréable à
vivre



Petit territoire, situé entre 2 agglomérations, Leff Armor bénéficie néanmoins d'atouts indéniables.

Ces atouts doivent être valorisés, voire développés, pour la qualité de vie de nos habitants, mais aussi pour l'accueil de futures populations ou l'accueil de populations de visiteurs désireux de découvrir nos richesses.

Dotée d'atouts mais aussi de faiblesses, Leff Armor devra porter une attention particulière aux enjeux de la mobilité, l'habitat, le numérique, d'éducation.

Principaux enjeux

- Mettre en valeur le territoire
- Répondre aux besoins des visiteurs
- Garantir une bonne couverture numérique
- Faciliter la mobilité,
- Promouvoir la culture
- Faire du lien entre les associations du territoire
- Rendre le territoire visible par une différenciation dynamique





**Valoriser le cadre
de vie de notre
territoire en
affirmant son
caractère rural**

☐ Engagements :

- Favoriser la rénovation en centre bourg et lutter contre l'étalement urbain
- Soutenir la revitalisation des centres-bourgs
- Favoriser la rénovation thermique des logements

☐ Exemples d'actions mises et à mettre en œuvre :

- Mise en œuvre du dispositif Petites Villes de Demain
- Soutenir le tissu associatif d'intérêt communautaire
- Soutenir le maintien des commerces de proximité
- Engager une collaboration avec les bailleurs pour prioriser la création de logements sociaux qualitatifs en rénovation en centre bourg

**Offrir des
logements
diversifiés et
adaptés à tous les
publics**



☐ Engagements :

- Proposer une offre de logements pour les personnes seules ou en couple notamment pour attirer / maintenir les jeunes et favoriser le maintien des seniors à domicile
- Proposer une offre de logements à loyers modérés et à faible consommation énergétique pour tout public

☐ Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Renouvellement du Programme d'Intérêt général / PIG : aides pour lutter contre la précarité énergétique des logements (propriétaires bailleurs et occupants)
- Redéfinition du niveau d'intervention de la collectivité en matière de logements sociaux

Favoriser les mobilités sur le territoire



Engagements :

- Développer les actions favorisant la mobilité en complément du TAD et du soutien au covoiturage
- Tenir compte des besoins de la diversité des publics (jeunes, personnes précaires, personnes âgées ou à mobilité réduite)
- Créer un éco-système territorial de la mobilité économe et vertueuse

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Création d'un schéma de circuits doux
- Evaluation le dispositif de Transport à la Demande
- Organisation d'un salon de la mobilité afin de promouvoir les mobilités douces
- Mise en place des formations à l'éco-conduite
- Inciter à la pratique du vélo

Proposer une politique culturelle et sportive ambitieuse, accessible et proche des citoyens



Engagements :

- Inscrire la culture, les arts et les sports au cœur de nos ambitions et au nom de l'éducation
- Favoriser l'accès des citoyens à l'offre culturelle et sportive
- Soutenir les initiatives et dynamiques associatives sur l'ensemble du territoire
- Soutenir la dynamique sportive au quotidien et par des événements fédérateurs
- Développer les pratiques "sport nature"

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Renforcement de la programmation culturelle hors les murs : Leff Dance
- Affirmation du soutien à la dynamique associative : subvention / réseau
- Identification d'un référent de la vie associative
- Développer les chemins de randonnées, les circuits VTT, le nautisme,...

Agir pour un tourisme durable sur le territoire



☐ Engagements :

- Proposer des animations et des initiatives originales et audacieuses, quelles que soient les compétences pour renforcer la visibilité du territoire à l'échelle régionale et nationale
- Mailler le territoire pour multiplier ses ambassadeurs et tenir la promesse d'un territoire accueillant et humain
- Harmoniser et clarifier la signalisation à destination des touristes

☐ Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Positionnement marketing touristique de Territoire Engagé !
- Organisation d'un événement autour de la pratique du vélo
- Développement d'un événement autour de la rivière du Leff



Développer un territoire équitable et solidaire



Leff Armor est un territoire bénéficiant d'une dynamique démographique positive qui attire de nombreuses familles, de par sa situation géographique et les services offerts. Mais il doit aussi faire face au vieillissement de la population, phénomène observé en Bretagne.

Pour s'adapter à ces évolutions, et pour garantir la dynamique démographique positive, plusieurs défis seront à relever :

- Maintenir, voire développer les services offerts (petite enfance, enfance jeunesse, animation,...).
- Favoriser l'attractivité des métiers en lien avec le maintien à domicile des personnes âgées pour faire en sorte que chaque personne puisse choisir de rester à domicile et que les personnes âgées ne se retrouvent dans des situations de précarité sanitaire.
- Favoriser l'accès aux soins et à la santé et faire face à la pénurie de médecins qui s'annonce sur le territoire.

Aujourd'hui, 10% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté et rencontrent des problématiques diverses. Agir contre la précarité est donc également un enjeu pour le territoire :

Territoire rural, bénéficiant d'un cadre de vie agréable, Leff Armor souhaite travailler sur les mobilités pour l'ensemble des publics (les séniors, les jeunes, les actifs) pour éviter l'isolement et de la précarité, faciliter l'accès à l'emploi. Il s'agira là encore de trouver les leviers d'actions pour éviter que les écarts se creusent entre les habitants du territoire afin de permettre à chacun de trouver sa place et de vivre dignement sur notre territoire.

Leff Armor, c'est aussi un territoire ouvert aux coopérations et partenariats, dans un objectif d'efficacité des politiques publiques ou de solidarités transnationales.

Principaux enjeux

- Problématique d'accès aux soins
- Le bien vieillir sur le territoire en maintenant les services de soins et d'aide à domicile
- Le logement (intermédiaires/sociaux)
- La mobilité
- La précarité de certains habitants -- risque d'exclusion ou de marginalisation
- L'arrivée de nouveaux habitants ayant de nouvelles attentes,
- L'inclusion dans l'accueil des enfants
- Les coopérations et ententes avec les EPCI voisins
- L'aide au développement de projets à Madagascar





Favoriser le bien vieillir sur le territoire

Engagements :

- Assurer la pérennité des services d'aide et de soins à domicile qui rencontrent des problèmes importants de recrutement
- Prévenir la perte d'autonomie et la dépendance
- Développer l'intergénérationnel pour favoriser le lien social
- Accompagner les aidants

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Amélioration de l'attractivité des métiers, l'organisation des services (rémunération, organisation, véhicules de service)
- Développement des actions de prévention
- Promotion de l'expérience de tutorat auprès des internes en médecine

Permettre l'accès à la santé et aux soins pour toute la population du territoire



Engagements :

- Participer à la mise en œuvre des actions contenues dans le CLS
- Promouvoir l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé
- Favoriser la mise en place de projet de santé en lien avec les professionnels du territoire.

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Elaboration et diffusion d'une vidéo de promotion du territoire
- Organisation des rencontres régulières avec les professionnels de santé
- Mise en œuvre du Contrat Local de Santé
- Identification des freins à l'installation des professionnels de santé

Prendre en considération la précarité des habitants



Engagements :

- Analyser les situations de précarité sur le territoire
- Analyser l'offre existante et les besoins des habitants
- Envisager la mise en place de solutions partagées pour répondre aux besoins identifiés

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Amélioration de la connaissance l'offre des partenaires et les manques
- Expérimentation de projets solidaires (épicerie, ...)



Favoriser le maintien des jeunes sur notre territoire à travers le maintien des services aux familles

Engagements :

- Poursuivre l'accueil de qualité réaliser auprès des 0 - 12 ans et favoriser la recherche de mode de garde adapté
- Permettre l'accueil inclusif pour les multi accueils et les centres de loisirs
- Dynamiser l'accompagnement des jeunes dans leurs différents projets et problématiques

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Mise en place d'outils favorisant l'accueil inclusif de l'enfance et de la petite enfance pour l'accueil inclusif (recours à des éducateurs, formation des agents, renfort des équipes et des compétences)
- Accompagnement à l'implantation des structures d'accueil de jeunes enfants privé ou associatif

Prendre en compte l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire, notamment suite à la pandémie



Engagements :

- Mesurer les attentes et les besoins de cette nouvelle population
- Favoriser l'intégration des nouveaux habitants
- Soutenir l'offre proposée par le milieu associatif

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- S'associer aux communes pour l'accueil des nouveaux habitants
- Identification d'un référent vie associative



Développer les coopérations costarmoricaines et internationales

Engagements :

- Renforcer l'entente avec Guingamp Paimpol Agglomération,
- Initier et formaliser d'autres coopérations
- Poursuivre et renforcer le partenariat avec Madagascar pour contribuer au développement du territoire

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Organiser l'accueil d'une délégation de Miandarivo (Madagascar) et un déplacement : afin de soutenir leurs projets de développement
- Envisager la conclusion d'une entente avec St Briec Armor Agglomération,
- Création d'une entente sur le tourisme avec Lamballe Terre et Mer, Guingamp Paimpol Agglomération, Saint Briec Armor Agglomération et Leff Armor communauté

PROJET DE TERRITOIRE 2030

Un territoire
durable, attractif, solidaire

